



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires et de la Mer  
des Bouches-du-Rhône**

**NOTE DE PRÉSENTATION  
de la Direction départementale des Territoires et de la Mer  
pour la mise en consultation publique au titre de l'article L.123-19-2 du Code de  
l'Environnement, du dossier de demande d'Andromède océanologie pour mener à bien  
une étude scientifique sur la surveillance des herbiers de posidonies  
en application de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement,  
dans le cadre de la protection d'espèces protégées.**

Les prélèvements de *Posidonia oceanica* interviennent dans le cadre d'un projet de recherche qui visent à réaliser la surveillance des herbiers de posidonie dans le cadre du suivi écologique quadriennal du milieu marin au droit des rejets des stations d'épuration des eaux usées et systèmes d'assainissement de la métropole Aix-Marseille Provence pour les années 2023 à 2024.

Les faisceaux seront arrachés de façon manuelle lors des plongés. Les opérations seront réalisées entre mai et juillet 2023 pour 4 sites (Niolon, Carry le rouet, Cassis et la Ciotat) et entre mai et juillet 2024 pour 2 autres sites (Cortiou et le Frioul)

Vous trouverez en consultation du public les pièces constituant le dossier de demande de dérogation d'Andromède pour l'année 2023 et 2024, ainsi que l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel.